

[Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Ville de Janzé](#)

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Par délibération en date de 23 Février 2022 (affichée le 28/02/2022), le Conseil Municipal de Janzé a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°3 du PLU engagée par la commune.

Le projet de modification simplifiée n°3 du PLU porte sur des modifications de zonages, la rectification d'erreurs matérielles, l'ajout d'un bâtiment au patrimoine bâti rural recensé, la suppression de l'emplacement réservé n°12 et la modification du règlement de la zone Nc.

Le dossier de présentation est mis à la disposition du public du **11 Mai 2022 au 14 Juin 2022 inclus**.

Les personnes qui auraient **des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet**.

Les pièces du dossier ainsi que le registre seront disponibles dans les locaux des services techniques, Rue Louis Blériot, aux heures et jours habituels d'ouverture (les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; les mardis de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 ; les jeudis de 8h30 à 12h00).

A l'issue de cette mise à disposition, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation de cette modification simplifiée.

À télécharger

Fichier

[Rapport de présentation](#) (.pdf - 2.06 Mo)